



La lettre des actionnaires

JUIN 2016

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE BNP PARIBAS

JEUDI 26 MAI 2016 – PALAIS DES CONGRÈS – PARIS



Jean Lemierre
Président

Le Président remercie les actionnaires de leur présence et indique que le Conseil d'administration de la Banque assiste au complet à l'Assemblée Générale. Il procède aux formalités d'ouverture. Il fait part de l'appréciation du Conseil d'administration sur le déroulement de l'année 2015. Grâce à l'implication de la Direction Générale, la Banque a publié de très bons résultats et poursuit son développement dans une conjoncture parfois hésitante et malgré une réglementation complexe et évolutive. La Banque a mieux performé que beaucoup de ses concurrentes grâce à la qualité de son organisation, de ses collaborateurs et de son business model intégré. L'année 2015 a permis de consolider les fonds propres de BNP Paribas et de distribuer un dividende en forte augmentation. Le Président ajoute que les leçons du passé ont été tirées et que le Conseil et la Direction Générale ont mis en place un code de conduite exigeant, applicable à tous et en tout lieu. L'application de ce code constitue un élément important de la pérennité du succès du Groupe.



BONNE PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ET SOLIDE GÉNÉRATION DE CAPITAL

Jean-Laurent Bonnafé
Administrateur,
Directeur Général

Le produit net bancaire 2015 a progressé de 9,6 % à 49,6 Md€. Les revenus sont en progression dans tous les pôles opérationnels par rapport à 2014 avec une performance solide de Domestic Markets* (+1,6 %), et une forte hausse d'International Financial Services (+14,5 %) et de CIB (+13,2 %). Ils bénéficient de l'impact positif des acquisitions réalisées en 2014

et d'un effet change significatif. Ils sont en hausse de 3,5 % à périmètre et change constants. La hausse des frais de gestion des pôles opérationnels (+9,3 %) est en ligne avec les évolutions de revenus. Elle est de 3,2 % à périmètre et change constants. En 2015, le coût du risque est resté stable à un niveau modéré (54 pb). Le résultat avant impôt s'établit

à 10,4 Md€ contre 3,2 Md€ en 2014, année qui avait enregistré l'impact de l'accord global avec les autorités des États-Unis. Il progresse de 13,0 % pour les pôles opérationnels. Le résultat net part du groupe (6,7 Md€) place la Banque en tête des banques de la zone euro. Jean-Laurent Bonnafé souligne le bon déroulement du Plan de développement marqué par ●●●

●●● une croissance de 11,8 % du PNB du Groupe entre 2013 et 2015 et une progression de 21,4 % du résultat net (hors éléments exceptionnels). Il présente la mise en œuvre active du plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global avec les autorités des États-Unis et la poursuite du renforcement du système de contrôle interne et de conformité. Au premier trimestre, la baisse du PNB est de 2 %/1T15,

très liée aux activités de marché qui ont connu un environnement particulièrement défavorable. Les PNB de Domestic Markets et d'International Financial Services ont bien résisté. Le résultat d'exploitation progresse de 11,2 %/1T15 grâce à la maîtrise des frais de gestion et à la baisse significative du coût du risque (- 27,5 %/1T15). Le résultat net part du Groupe progresse de 10,1 % (+ 4 % hors exceptionnels). À fin 2015,

l'actif net par action s'établit à 70,90 € (soit une croissance annuelle moyenne de +6,5 % depuis 2008) illustrant la création de valeur continue au travers du cycle. Jean-Laurent Bonnafé souligne la progression de 54 % du dividende par action (2,31 €) qu'il est proposé de distribuer en 2016 et indique le souhait de la Banque de continuer à le faire progresser dans les années à venir.

* Intégrant 100 % des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL).



PERFORMANCE SOLIDE DE DOMESTIC MARKETS

Thierry Laborde

Directeur Général adjoint,
responsable de Domestic Markets

Thierry Laborde souligne la reprise progressive de la hausse des encours de crédits en 2015 (+1,6 %/2014). Les dépôts augmentent de 6,5 % (4,5 % hors effet de l'acquisition de DAB Bank).

Le PNB progresse de 1,6 % par rapport à 2014 et les frais de gestion* de 3,1 % (+0,8 % à périmètre et change constants et hors impact d'éléments non récurrents chez BNL bc). Compte tenu de la baisse du coût du risque, notamment en Italie, Domestic Markets enregistre une bonne progression de son résultat avant impôt** (3,6 Md€ soit +6,4 % /2014).

L'environnement de Domestic Markets connaît des changements structurels sous l'effet des technologies digitales. Simultanément, les bouleversements réglementaires et l'environnement

de taux bas mettent sous pression les équilibres d'exploitation. Afin de répondre à ces évolutions, le pôle met en œuvre un certain nombre d'actions de transformation. Il s'appuiera pour ce faire sur les forces spécifiques de BNP Paribas: son modèle de distribution multicanal intégrée, l'optimisation des réseaux de Domestic Markets et la modernisation des formats d'agences, le succès de Hello bank! et la capacité de développement rapide d'innovations technologiques. Domestic Markets mettra ainsi l'accent dans les années à venir sur la digitalisation et le "sur-mesure". Le pôle proposera des modèles de services digitalisés et différenciés. Il réinventera les parcours des clients dans le sens d'une expérience

client "sans effort" et à valeur ajoutée, conçue pour répondre à l'ensemble de leurs besoins potentiels. BNP Paribas privilégiera la connaissance du client pour optimiser la proactivité et la réactivité commerciale. Elle accélérera les ventes digitales et la conquête de clients, notamment au travers de la possibilité de souscrire à distance à l'ensemble des produits. Enfin, elle développera des offres globales de services (à l'instar de la nouvelle offre Arval Active Link qui agrège un ensemble de services optionnels) et enrichira l'offre de produits en mettant l'accent sur l'innovation.

* Intégrant 100 % de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg.

** Hors effets PEL/CEL.





INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES : FORTE ACTIVITÉ COMMERCIALE DE TOUS LES MÉTIERS

Jacques d'Estais

Directeur Général adjoint, responsable
d'International Financial Services

Les métiers d'International Financial Services montrent tous une forte activité commerciale en 2015 :

Personal Finance poursuit sa dynamique de croissance ; les encours d'Europe Méditerranée et de BancWest augmentent rapidement avec l'aide de nouvelles offres digitales ; l'Assurance et la Gestion institutionnelle et Privée réalisent une bonne collecte dans l'ensemble de leurs métiers. L'intégration des deux acquisitions réalisées en 2014 (Bank BGZ chez Europe Méditerranée et LaSer chez Personal Finance) se déroule conformément aux plans d'actions. Le produit net bancaire, à 15,3 Md€,

est ainsi en hausse de 14,5 % par rapport à 2014 (+ 5,3 % à pcc*), avec une bonne progression dans tous les métiers en lien avec la croissance de l'activité. Les frais de gestion sont en hausse de 15,0 %/2014 (+ 4,9 %, à pcc). Le résultat avant impôt d'International Financial Services s'établit en forte hausse à 4,8 Md€ (+ 14,2 %/2014 et 7,3 %, à pcc). International Financial Services poursuivra en 2016 sa politique de croissance. Le pôle bénéficiera de nouveaux partenariats noués par l'Assurance et Personal Finance, du renforcement des ventes croisées avec les différents métiers du Groupe,

de l'optimisation de l'expérience clients pour tous les segments, du développement de la Banque Privée et de la poursuite de la croissance sélective dans certains pays cibles. Le pôle développera les technologies digitales pour s'adapter aux nouveaux usages et aux demandes des clients et mettra l'accent partout sur les solutions innovantes. Enfin, International Financial Services poursuivra l'industrialisation des plateformes afin de continuer à améliorer son efficacité opérationnelle et finalisera les rapprochements avec LaSer et Bank BGZ.

* pcc : périmètre et change constants.



BON DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DANS TOUS LES MÉTIERS

Alain Papiasse

Directeur Général adjoint

Sur l'ensemble de l'année 2015, les revenus de CIB à 11,7 Md€ augmentent de 13,2 % par rapport à 2014 grâce au bon développement de l'activité dans tous les métiers.

Les frais de gestion augmentent de 11,5 % du fait de la hausse du dollar (+ 3,4 % à pcc) et des coûts réglementaires partiellement compensés par les effets de Simple & Efficient. Le coût du risque est toujours à un niveau bas. Le résultat avant impôt s'élève à 3,3 Md€, soit une progression de 17,9 % par rapport à 2014 (+ 7,6 % à pcc). CIB dispose d'une plateforme solide

et rentable avec un business model au service de deux fonds de commerce équilibrés (entreprises et institutionnels). Le pôle gagne des parts de marché dans un contexte de repli de certains concurrents. Il est bien intégré dans le Groupe et les ventes croisées sont au cœur du modèle. Discipliné et agile, il a su s'adapter dès 2011-2012 à Bâle 3 en réduisant ses risques pondérés. Une nouvelle étape d'adaptation de CIB est cependant nécessaire pour faire face aux nouvelles contraintes, dont certaines sont déjà supportées par la Banque

et d'autres sont liées aux évolutions réglementaires à venir. L'objectif de la mise en œuvre du plan de transformation est de générer 8 points de rentabilité sur les fonds propres de CIB d'ici 2019. Cet objectif sera affiné et étendu à 2020 dans le cadre du Plan 2017-2020. Cette transformation sera adaptée aux positionnements régionaux afin de renforcer le leadership européen, de tirer parti de la croissance régionale à long terme en Asie-Pacifique et d'aligner encore mieux la plateforme dans ●●●

●●● la zone Amériques avec la stratégie et les clients du Groupe. Au total, l'objectif est de créer une dynamique qui apporterait, hors impact des contraintes

réglementaires, une croissance moyenne annuelle des revenus de 4 % entre 2015 et 2019, une amélioration de 8 points du coefficient d'exploitation et une amélioration du résultat

avant impôt de 1,6 Md€ par rapport à 2015.



PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DE LA BANQUE

Laurence Pessez

Déléguée à la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

Laurence Pessez rappelle que depuis 2012, la politique RSE de la Banque est fondée sur quatre responsabilités: Économique, Sociale, Civique et Environnementale. Plusieurs

indicateurs permettent de s'assurer de la prise en compte de ces critères (place des femmes dans le management, taux de satisfaction des clients, nombre de bénéficiaires de programmes d'éducation financière...). La Banque a apporté un soin particulier à définir une politique globale de financement de la transition énergétique largement en amont de la conférence sur le climat qui s'est tenue

à Paris en décembre 2015. La décision a été prise de réduire l'exposition de la Banque au charbon en renonçant à financer les mines, en s'abstenant de financer les centrales à charbon dans les pays à hauts revenus et en finançant uniquement les entreprises qui s'engagent à diminuer la part de charbon dans leur production. Parallèlement, la Banque contribuera à la transition énergétique notamment en multipliant par deux ses financements dans le domaine des énergies renouvelables avec un objectif de 15 Md€ en 2020. Par ailleurs, la Banque contribue

à la prise en compte des critères RSE en mettant en place une politique de financement et d'investissement dans le secteur de l'agriculture et en renforçant (+ 31 %) son soutien aux entreprises sociales ainsi qu'aux institutions de microfinance (250 000 bénéficiaires). Laurence Pessez conclut en soulignant que la RSE s'ancre dans les processus de décision notamment par l'intégration de critères extra-financiers dans l'appréciation du risque (environnementaux, respect des droits de l'homme, climatiques).



UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE

Philippe Bordenave

Directeur Général délégué

Philippe Bordenave rappelle que le ratio Common Equity Tier 1 Bâle 3 plein s'élève à 10,9 % au 31 décembre 2015, en hausse de 60 pb par rapport au 31 décembre 2014.

Le ratio de levier Bâle 3 plein, calculé sur l'ensemble des fonds

propres Tier 1 s'élève à 4,0 % au 31 décembre 2015, en hausse de 40 pb par rapport au 31 décembre 2014. Le ratio de liquidité (Liquidity Coverage Ratio) s'établit à 124 % au 31 décembre 2015. Les réserves de liquidité disponibles instantanément

s'élèvent à 266 Md€ et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché. Les normes de sécurité fixées par les régulateurs ou anticipées par la Banque sont extrêmement conservatrices ●●●

... et fixées à un niveau élevé. Philippe Bordenave rappelle que l'exigence de fonds propres (CET1) que le Groupe doit respecter a été fixée à 10,0 % en 2016. Le niveau anticipé d'exigence s'élevant à 11,5 % en 2019, le Groupe compte atteindre ce ratio dès mi-2017, grâce à la génération organique et la politique de gestion

active du capital et par la cession ou l'introduction en Bourse de First Hawaiian Bank. BNP Paribas a pour objectif un ratio de CET1 Bâle 3 plein de 12 % à partir de 2018. Concluant sur les résultats 2015, Philippe Bordenave souligne que l'évolution des ratios illustre la solide génération organique

de capital du Groupe et sa capacité à gérer son bilan. Dans un environnement réglementaire évolutif, BNP Paribas a dégagé en 2015 des résultats solides grâce à son modèle intégré et diversifié. Les objectifs du plan 2014-2016 sont confirmés et la préparation du nouveau plan 2017-2020 est en cours.



GOUVERNANCE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Jean Lemierre
Président

Le Président souligne l'importance qu'il attache à la relation de la Banque avec les actionnaires individuels et remercie les membres du Comité de liaison de leur apport à la communication avec les 460 000 actionnaires du Groupe.

Il rappelle qu'il a engagé un dialogue avec les investisseurs sur le thème de la gouvernance en les rencontrant soit à Paris, soit à Londres.

Il aborde ensuite plusieurs thèmes :

- **le code de conduite**: Jean Lemierre définit ce que la Banque doit être : *« Une banque européenne de référence avec une présence mondiale et une institution financière parmi les plus respectées du monde. »* La réussite de BNP Paribas dépend donc du comportement de chacun de ses collaborateurs ;
- **les modalités de rémunération attribuée aux dirigeants mandataires sociaux au titre de 2015**: les critères de mesure de performance utilisés les années précédentes n'ont pas varié et les dirigeants mandataires sociaux ont

largement atteint les objectifs fixés. Le règlement des plans de rémunération à long terme attribuée au titre de 2015 a été complété d'une clause de malus (non-versement du montant prévu) et de clawback (restitution des montants versés) applicables si le Conseil d'administration considère que les mandataires sociaux exécutifs ont eu des agissements non conformes aux attentes de BNP Paribas ;

- **les modifications apportées à la structure de la politique de rémunérations applicables au titre de l'année 2016** à la suite des règles de calcul fixées par l'Autorité Bancaire Européenne: les changements retenus ont pour but de maintenir l'économie générale de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux (ni hausse ni baisse de rémunération globale) ;
- **le plan de rémunération à long terme (PRLT)** a été aménagé afin de clarifier les critères de réussite en distinguant, à partir de 2016, la performance intrinsèque du cours de Bourse et la performance comparée à celle de l'indice Euro Stoxx Banks. L'exigence des critères

est maintenue, voire accrue sur la mesure de la surperformance.

Le Président ajoute par ailleurs que Jean-Laurent Bonnafé, Marion Guillou et Michel Tilmant sollicitent le renouvellement de leur mandat d'Administrateur et présente Wouter De Ploey, appelé à succéder à Emiel Van Broekhoven qu'il remercie de sa contribution aux travaux du Conseil. Il rappelle que la composition du Conseil d'administration respecte les recommandations du code Afep-Medef notamment en termes d'indépendance. Il indique que le Conseil inclut désormais la RSE dans les compétences du Comité de gouvernement d'entreprise et des nominations qui devient le Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de RSE. Jean Lemierre présente ensuite la convention réglementée de non-concurrence signée avec Jean-Laurent Bonnafé. En dernier lieu, il explique les raisons qui ont conduit le Conseil à proposer à l'Assemblée une augmentation du montant des jetons de présence.





DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES

Jean Lemierre ouvre une séance de questions-réponses d'une durée d'environ une heure et demie.

Les thèmes suivants ont notamment été abordés : la concurrence des intervenants non bancaires via les réseaux Internet, la résistance de la banque à une crise financière, l'impact sur les résultats de la Banque des taux négatifs pratiqués par la BCE, l'évolution du cours de Bourse et les relations avec la clientèle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 : PARTICIPATION ET RÉSULTATS

CONSTITUTION du QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	1 590	12,23	206 854 742	26,21
Représentés	23	0,18	1 722	0,00
Pouvoirs au Président	6 212	47,80	9 823 022	1,25
Votes par correspondance	5 172	39,79	572 470 920	72,54
TOTAL	12 997	100,00	789 150 406	100,00
<i>dont par Internet</i>	<i>7 557</i>	<i>58,14</i>	<i>119 871 165</i>	<i>15,19</i>
Quorum				
	Actions votantes		1 245 168 036	63,37

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

■ **Résolution 1** : Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2015.
Adoptée à 99,63 %

■ **Résolution 2** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2015.
Adoptée à 99,64 %

■ **Résolution 3** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et mise en distribution du dividende.
Adoptée à 99,61 %

■ **Résolution 4** : Convention de non-concurrence entre BNP Paribas et M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général.
Adoptée à 95,23 %

■ **Résolution 5**: Autorisation de rachat par BNP Paribas de ses propres actions.

Adoptée à 99,7 %

■ **Résolution 6**: Renouvellement du mandat de M. Jean-Laurent Bonnafé en qualité d'Administrateur.

Adoptée à 98,92 %

■ **Résolution 7**: Renouvellement du mandat de Mme Marion Guillou en qualité d'Administrateur.

Adoptée à 99,07 %

■ **Résolution 8**: Renouvellement du mandat de M. Michel Tilmant en qualité d'Administrateur.

Adoptée à 96,35 %

■ **Résolution 9**: Nomination de M. Wouter De Ploey en qualité d'Administrateur.

Adoptée à 96,97 %

■ **Résolution 10**: Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à M. Jean Lemierre, Président du Conseil d'administration – recommandation du § 24.3 du code Afep-Medef.

Adoptée à 97,80 %

■ **Résolution 11**: Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général – recommandation du § 24.3 du code Afep-Medef.

Adoptée à 81,47 %

■ **Résolution 12**: Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à M. Philippe Bordenave, Directeur Général délégué – recommandation du § 24.3 du code Afep-Medef.

Adoptée à 81,50 %

■ **Résolution 13**: Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à M. François Villerooy de Galhau, Directeur Général délégué jusqu'au 30 avril 2015 – recommandation du § 24.3 du code Afep-Medef.

Adoptée à 83,13 %

■ **Résolution 14**: Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2015 aux dirigeants effectifs et à certaines catégories de personnel – article L511-73 du Code monétaire et financier.

Adoptée à 82,66 %

■ **Résolution 15**: Fixation du montant des jetons de présence.

Adoptée à 99,74 %

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

■ **Résolution 16**: Augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre.

Adoptée à 90,23 %

■ **Résolution 17**: Augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre.

Adoptée à 93,76 %

■ **Résolution 18**: Augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre destinées à rémunérer des apports de titres dans la limite de 10 % du capital.

Adoptée à 94,87 %

■ **Résolution 19**: Limitation globale des autorisations d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Adoptée à 96,26 %

■ **Résolution 20**: Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport.

Adoptée à 99,90 %

■ **Résolution 21**: Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription.

Adoptée à 90,62 %

■ **Résolution 22**: Autorisation à donner au Conseil d'administration de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne Entreprise de Groupe BNP Paribas pouvant prendre la forme d'augmentations de capital et/ou de cessions de titres réservées.

Adoptée à 98,39 %

■ **Résolution 23**: Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions.

Adoptée à 99,80 %

■ **Résolution 24**: Pouvoirs pour formalités.

Adoptée à 99,82 %

LE 23 JUIN 2016, LE ROYAUME-UNI A VOTÉ EN FAVEUR DE SA SORTIE DE L'UNION EUROPÉENNE

La mise en place de cette décision prendra du temps et impliquera des négociations complexes entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. L'activité de BNP Paribas au Royaume-Uni est de taille limitée. La Banque n'y possède pas de réseau de banques de détail et son activité s'exerce essentiellement auprès des

entreprises. Seulement 2,8 % du résultat d'exploitation du Groupe est généré au Royaume-Uni. L'exposition du Groupe y est limitée et ne représente que 6 % du total de ses engagements. La position structurelle de change et de taux vis-à-vis de la livre sterling est très modérée.

Le modèle économique de BNP Paribas, diversifié par métier et par pays, donne au Groupe une forte capacité d'adaptation à ce nouvel environnement et lui permet d'accompagner ses clients dans l'ensemble de leurs besoins.



BNP Paribas Actionnariat individuel

3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Tél. : 01 40 14 63 58 - 01 55 77 95 54.



- BNP Paribas Actionnariat individuel
**3, rue d'Antin
75002 Paris.**
Fax: 01 42 98 21 22.
- Par e-mail:
relations.actionnaires
@bnpparibas.com

- Par téléphone:
01 40 14 63 58 ou
01 55 77 95 54.
- www.invest.bnpparibas.com
Cliquer sur "Recevoir notre
actualité financière".
- Nominatif pur
 0 800 600 700
(appel gratuit).

AGENDA 2016

Vos rendez-vous avec le groupe BNP Paribas *

29 JUIN	Rencontre actionnaires à Nantes
28 JUILLET	Annonce des résultats du 2 ^e trimestre et du 1 ^{er} semestre 2016
29 SEPTEMBRE	Rencontre actionnaires à Versailles
28 OCTOBRE	Annonce des résultats du 3 ^e trimestre 2016

Les dates et lieux des prochaines rencontres avec les actionnaires seront consultables sur le site invest.bnpparibas.com

*Sous réserve de modifications ultérieures.

GLOSSAIRE

Quelques définitions pour comprendre les documents que nous vous remettons et mieux décoder les notions financières.



Common Equity Tier 1

Ratio de solvabilité ne prenant en compte que les fonds propres constitués du capital social ainsi que les primes de réserves, à l'exclusion de tout instrument "hybride". Parfois dénommé Core Tier 1.

Corporate & Institutional Banking

CIB s'adresse aux grandes entreprises et aux institutionnels et offre des solutions sur mesure dans les domaines des marchés des capitaux, des services titres, des financements, de la gestion de la trésorerie et du conseil financier.

Coût du risque

Il s'exprime en points de base (1 % = 100 pb) de l'encours moyen des crédits sur la période considérée.



Domestic Markets

Domestic Markets regroupe les réseaux de banque de détail en France (BDDF), en Italie (BNL bc), en Belgique (BDDB opérant sous la marque BNP Paribas Fortis) et au Luxembourg (BDEL opérant sous la marque BGL BNP Paribas) ainsi que trois métiers spécialisés: Arval, BNP Paribas Leasing Solutions et BNP Paribas Investor Solutions.



International Financial Services

International Financial Services regroupe International Retail Banking (banques de détail dans 15 pays hors zone euro), Personal Finance (notamment Cetelem), BNP Paribas Cardif (solutions d'épargne et de protection) et trois métiers spécialisés leader de la Gestion institutionnelle et Privée (banque privée, gestions d'actifs et métiers de l'immobilier).



Produit net bancaire

L'équivalent de la valeur ajoutée pour une entreprise non bancaire.



Vente croisée

Commercialisation par un métier ou une zone géographique de certains produits auprès des clients d'autres métiers ou zones géographiques de la Banque.